

**VOTATION CANTONALE DU 4 SEPTEMBRE 2011
PROCÈS VERBAL**

Selon l'arrêté de convocation du 29 juin 2011, les électrices et électeurs en matière cantonale (art.5, al. 1 LEDP) de la Commune de Saint-Saphorin sont convoqués le dimanche 4 septembre 2011 pour se prononcer sur les objets suivants:

Ouverture du scrutin
Dimanche 15 mai 2011

St-Saphorin
11 h. à 12 h.

Nombres d'électeurs inscrits : 218
Cartes de vote reçues : 115

Objets

1. Initiative populaire « Vivre et voter ici ».

Acceptez-vous que la Constitution vaudoise soit modifiée, accordant les droits politiques aux étrangères et étrangers?

Nombre de votants : 115 Bulletins délivrés : 218 Bulletins rentrés : 113

Nuls : Blancs : 5 Valables : 108

Résultats : **OUI : 43 NON : 65**

2. Initiative parlementaire : Élections du conseil communal à la proportionnelle dans les communes de plus de 3000 habitants.

Acceptez-vous l'initiative parlementaire instituant le système proportionnel dans les communes de plus de 3000 habitants?

Nombre de votants : 115 Bulletins délivrés : 218 Bulletins rentrés : 113

Nuls : Blancs : 8 Valables : 105

Résultats : **OUI : 59 NON : 46**

3. Initiative populaire « École 2010 – Sauver l'école » ou contre-projet du Grand Conseil – Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Acceptez-vous l'initiative populaire « École 2010 » ou acceptez-vous le contre-projet intitulé : loi sur l'enseignement obligatoire. En cas de double acceptation, soutenez-vous l'initiative populaire ou le contre-projet du Grand Conseil ?

Nombre de votants : 115 Bulletins délivrés : 218 Bulletins rentrés : 114

Nuls : Blancs : 3 Valables : 111

Résultats :

a) Vote sur l'initiative populaire :

SANS RÉPONSE 3 OUI : 39 NON : 69

b) Vote sur le contre-projet :

SANS RÉPONSE 5 OUI : 65 NON : 41

c) si double oui, vous préférez :

SANS RÉPONSE 8 L'INITIATIVE : 41 LE CONTRE-PROJET 62

Le dépouillement s'est terminé à :

12 h 15

Le Président :



Les scrutateurs :

H. HADJOSKI
[Signature]

Le secrétaire :

[Signature]